

APPELS

PALMARÈS 2010
DU PRIX DÉPARTEMENTAL D'ARCHITECTURE
ET D'AMÉNAGEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

EXPOSITION

20 DÉC 2010 <> 08 AVRIL 2011
DU LUNDI AU VENDREDI 9H00 <> 12H00 | 14H00 <> 17H30
CAUE DE LOIRE-ATLANTIQUE
25 RUE PAUL BELLAMY, NANTES - WWW.CAUE44.COM

2010
PRIX DÉPARTEMENTAL
D'ARCHITECTURE ET
D'AMÉNAGEMENT
DE LOIRE-ATLANTIQUE



Exposition conçue et réalisée par le CAUE de Loire-Atlantique
en 2010 avec le soutien du Conseil général de Loire-Atlantique



5^e édition du Prix Départemental d'Architecture et d'Aménagement de Loire-Atlantique

Cette initiative conjointe du Conseil général et du CAUE a été mise en place en Loire-Atlantique en 2002 et se déroule désormais tous les deux ans. Elle a notamment pour but de :

- rendre compte de l'actualité de la création en architecture et en aménagement dans le département,
- récompenser les réalisations les plus significatives, mettre en valeur la résultante du travail entre maîtres d'ouvrage et concepteurs,
- promouvoir la qualité et l'innovation dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'aménagement.

4^e édition de l'exposition « Aperçu(s) »

Cette exposition présente les 29 réalisations sélectionnées, sur un total de 184, dans le cadre du Prix Départemental d'Architecture et d'Aménagement de Loire-Atlantique 2010.

Qu'ils aient été simplement remarqués ou bien récompensés d'un prix ou d'une mention, les édifices et aménagements présentés ici expriment différentes facettes de la création contemporaine dans le département de Loire-Atlantique, depuis 2005 pour l'aménagement, et en 2008 et 2009 pour l'architecture.

Les typologies sont variées : logements collectifs ou individuels, bâtiments publics, locaux d'enseignement ou de formation, équipements culturels, équipements de sports ou de loisirs, réhabilitation significative de bâtiments existants, infrastructures, aménagements d'espaces publics, aménagements paysagers.

Enfin il est à noter que l'insertion des projets dans leur site a été un critère important dans l'appréciation de la qualité des opérations.